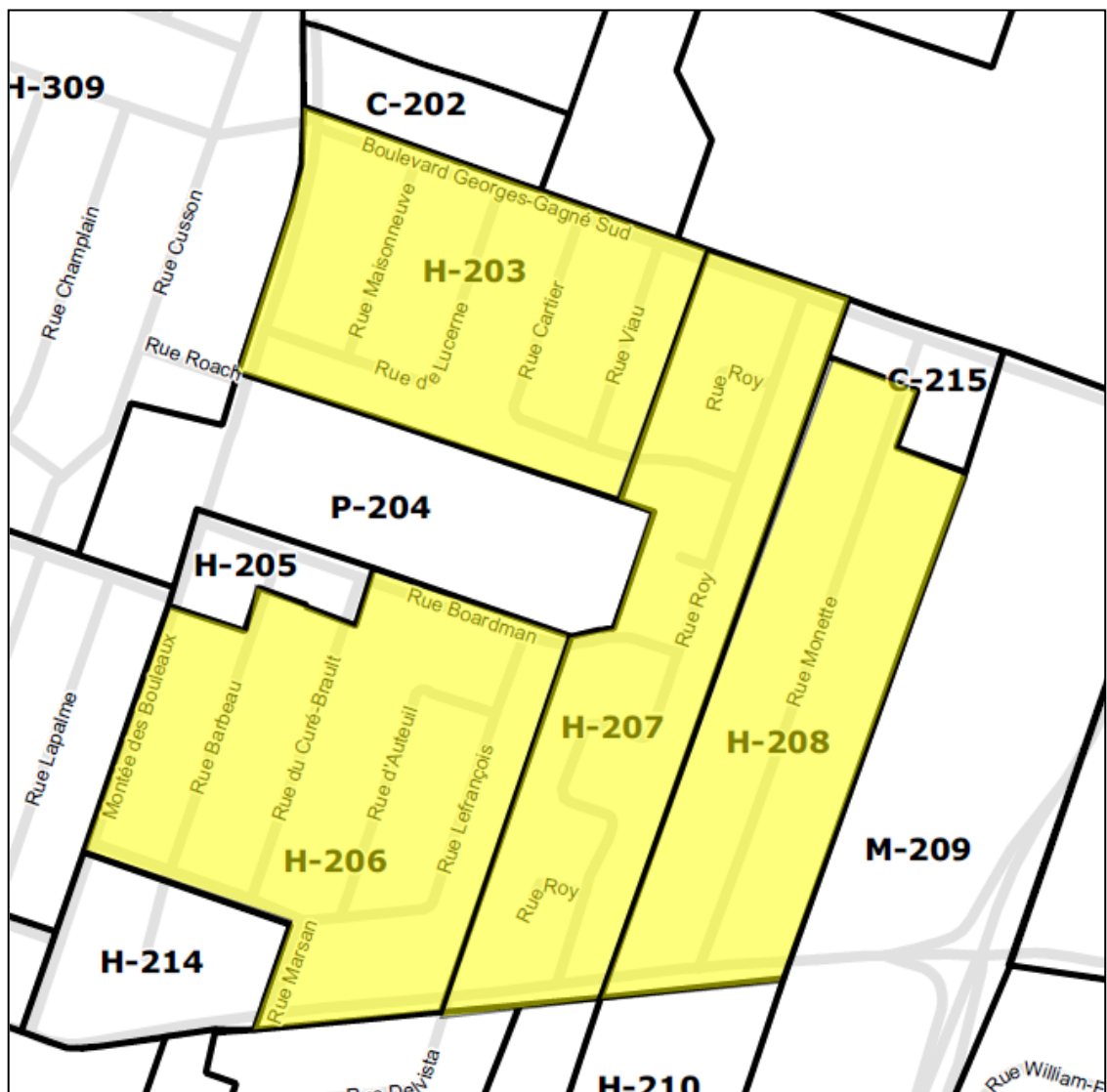
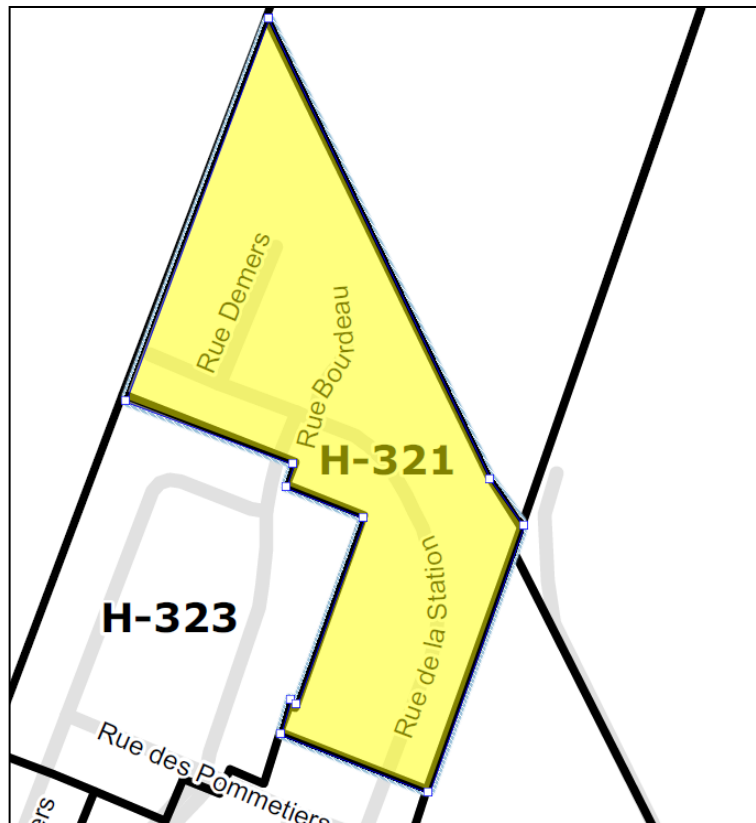
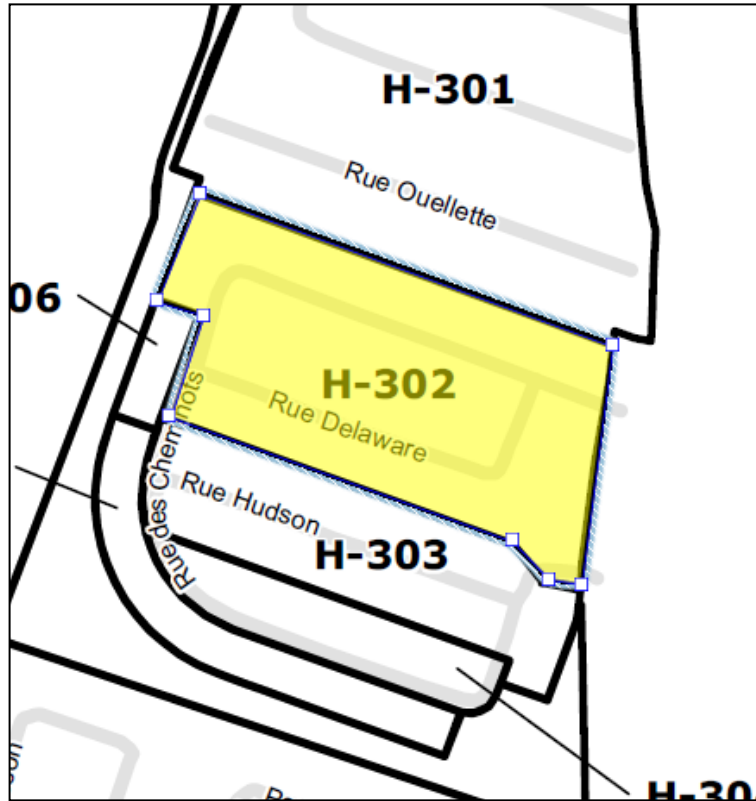


AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-15
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 20 février 2018, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-15 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage n° 901 de manière à remplacer le rapport espace bâti/terrain (R.B.T) minimal dans les zones H-203, H-206, H-207, H-208, H-302 et H-321.*
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 13 mars 2018 à 19 h 30 à la Jonction au 65, rue Boardman à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement vise à modifier la grille des usages et normes des zones H-203, H-206, H-207, H-208, H-302 et H-321 de manière à remplacer le rapport espace bâti/terrain (R.B.T) minimal et abroger le rapport plancher/terrain (R.P.T) minimal (%).
4. Les zones H-203, H-206, H-207, H-208, H-302 et H-321 sont montrées sur les plans ci-dessous. Une description détaillée de ces zones peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.





5. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement n° 901-15 peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 28 février 2018.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier